

Gouffern, te souviens-tu ?

Le vautrait du vicomte de falandre en forêt de gouffern

28 décembre 1907 - 28 mars 1914

J'aime à revivre ces souvenirs de mon enfance qui furent et seront pour moi durant toute ma vie des moments inoubliables.

Avec l'agrément de ma grand-mère et sur mon insistance, le Principal du Collège m'accordait, pendant le trop court déplacement du vautrait, en Gouffern, une chasse au moins par semaine. J'arrivais plus facilement à mes fins, en lui prenant des leçons particulières pendant toute l'année... la corvée en valait bien la peine.

Le Vautrait du Vicomte de Falandre, fondé en 1895, est la continuation du Vautrait du Comte de Tertu, alors Lieutenant de Louveterie dans l'Orne. Tenue : bleu marengo, parements même ton, culotte bleue. Il était composé de quatre-vingts bâtards de taille moyenne et pour la plupart de fox-hounds dont le prix modique, vingt-cinq francs à cette époque, permettait de nombreuses importations.

C'est ainsi que j'ai connu, pour ma part, l'excellent Chambertin, rapprocheur de premier ordre, la brave chienne Grisaille, tuée en Petite Forêt, puis deux très bons chiens croisés fox et anglais dont le fameux Domino — queue courte autant que les oreilles — et marqué comme un vrai chien d'ordre.

Je me les rappelle, buvant la voie, passant les routes en tête avec plusieurs minutes d'avance, puis à l'hallali, pour coiffer le sanglier, ils montraient les premiers l'exemple, hélas ! comme tant d'autres, ils furent tués.

La caractéristique au Vautrait Falandre était la parfaite simplicité qui y régnait et si les traditions y étaient fidèlement observées, toute pose en était entièrement bannie.

On y chassait pour chasser, et l'on y était bien jugé si l'on y était allant et convaincu.

Impeccablement tenus, hommes et chevaux complétaient un ensemble dont aucun autre équipage n'eut, pour moi, d'égal. Celui qui aime la vénerie garde toujours une profonde admiration pour le premier équipage avec lequel il a chassé et je suis de ceux-là.

Toujours affable, le Vicomte de Falandre accueillait de la meilleure grâce les nombreux invités du Gouffern.

Parmi ceux-ci, il y a lieu de signaler Mme de Forceville qui eut l'heureuse idée d'inviter le vautrait à venir en Gouffern. Elle mit son château et sa forêt à la disposition de l'équipage et se chargea de la délicate question du droit de suite. Partout et toujours, elle fut l'âme sportive de nos réunions.

Les officiers et les élèves du Haras-du Pin tenaient une place importante à chaque laisser-courre ; souvent montés sur des chevaux de l'école que l'on fuyait comme la peste parce que l'on ne pouvait rien entendre tellement ils faisaient

de bruit dans les carrefours ; mais, par contre, combien étaient sympathiques les cavaliers. Leur distingué directeur, le Vicomte de Tonnac de Villeneuve, n'était pas veneur. Il venait au rendez-vous, et ne le dépassait jamais ; sur un cheval bien mis, le monocle en place, il aimait retrouver ses fidèles amis.

Le duc d'Audiffret-Pasquier montait un cheval gris ; je le vois encore galopant devant moi, dans la ligne de la Briqueterie, en abordant à vive allure le tronc d'un gros hêtre tombé en travers de l'allée, son cheval sautant comme un oiseau. Il fallait passer. Je fonçais si bien moi-même que ma ponette bondit sur le haut du tronc d'arbre et s'élança pour se recevoir de l'autre côté, comme au passage d'une banquette.

M. de Labbey, notre dévoué loutvetier qui connaissait admirablement la forêt et le passage des animaux. Ces MM. de la Marandais, à cheval, comme à bicyclette, autorisés à prendre leur trompe et qui sonnaient en retraitant jusqu'aux portes d'Argentan. Notre ami sportif, Gaston Louvel avec sa ponette trotteuse. M. et Mme Hauguet, le Vicomte de Moidrey et sa sœur en voiture. M. de Pellegard, le Vicomte Dauger, M. de Gasté sur sa jument rouanne, M. et Mme de Bonnefont, Mme Drouet, M. Perrin, Mlle de Forceville, Mlle Hauguet. Mon père, toujours à cheval, et ma mère en voiture.

Vers 1910, le Vicomte de Falandre s'associa pour quelques années seulement avec M. et Mme Delapalme.

Combien sont encore présents à ma mémoire, ceux qui galopèrent derrière le maître d'équipage ! Combien se souviennent toujours de ce beau cavalier et du joyeux son de sa trompe ! Pour ma part, rien ne m'aurait arrêté sur ma ponette infatigable.

*
**

La forêt de Gouffern est un vaste boyau qui s'étend sur un rayon de plus de quatre-vingts kilomètres, partant d'Almenèches jusque de l'autre côté de Montabard, puis, y faisant suite, les bois du Feuillet, de Saint-André et de Falaise.

Située sur les hauteurs entre les vallées de l'Orne et de la Dives, elle laisse découvrir un magnifi-

que panorama qui ne manque pas d'impressionner les veneurs. Les routes y sont transversales, mais les chemins de forêt sont humides et glaiseux.

Avant la guerre 1914, le vautrait était cantonné au château de Tertu et par la suite au château du Bourg, chez Mme de Forceville.

Les rendez-vous avaient souvent lieu au Gros Chêne, mais les attaques les plus fréquentes se passaient dans les fonds de Fougy en bout de forêt. Le découplé n'en était que plus facile pour les hardes que l'on plaçait sous le vent et le plus souvent en haut de la côte du Vide Bouteille, derrière la maison du garde.

Le maître d'équipage sonnait toujours lui-même le découplé et les chiens, doués d'une grande habitude, ralliaient admirablement bien à la trompe, puis aux rapprocheurs qui emmenaient la voie.

Presque toujours, les sangliers étaient remis comme dans un mouchoir grâce au maître d'équipage qui faisait lui-même le bois ou à ses frères toujours actifs à le seconder, à notre fidèle et regretté ami, M. Marc, à M. de Labbey, alors lieutenant de Louveterie, et puis aussi à l'excellent piqueux valet de limier « La Brisée ».

Je me souviens, un soir d'hallali où il y avait en Gouffern un gros sanglier que les invités, mais non le maître d'équipage, avaient envie de faire attaquer. M. de Labbey projetait de le fidèle La Brisée de rembûcher l'animal pour la prochaine chasse. On en avait eu connaissance la veille, en Grande-Forêt. Le Maître d'Équipage ayant eu vent du conciliabule, se retourna vers la Brisée et lui dit : « La Brisée, c'est moi qui ferai le bois en Grande Forêt ; vous irez en Petite Forêt ». La Brisée exécuta l'ordre à contre cœur, non toutefois sans glisser un coup d'œil malin à son complice.

Au rendez-vous suivant, rien au rapport en Grande Forêt, mais La Brisée avait son sanglier. C'est à cette chasse que le vautrait connut de nouvelles pertes en chiens — une quinzaine — que le fidèle et complaisant docteur Leclerc recousait consciencieusement au carrefour du « Pommier à la Femme ». Je le vois encore, ce gros sanglier, ne voulant pas marcher, s'arrêtant sur le haut des talus et

jouant des castagnettes avec de l'écume plein la bouche. Mon jeune ami, Pierre de Labbey, âgé de dix ans, fils du louvetier, était à pied dans l'allée avec son garde et là, dans une ligne, il contemplait le sanglier sur le haut du talus, mort de peur, n'osant bouger. Les chiens arrivant, le sanglier repartit et il fut ainsi tiré d'un mauvais pas, car l'animal chargeait tout le monde.

Une des chasses les plus meurtrières de Gouffern fut celle du vendredi 20 décembre 1907.

Un gros sanglier du poids de trois cents livres fut attaqué dans les fonds de Fougy d'où il ne sortit pas. La chasse dura une heure un quart. Depuis l'attaque jusqu'à l'hallali ce fut un ferme roulant ; les cavaliers se virent constamment chargés ; vingt-cinq chiens furent blessés et cinq d'entre eux trouvèrent la mort dans ce terrible combat. La curée eut lieu chez le garde de Mme de Forceville. A nous tous et encore plus au Maître d'Equipage, cette triste journée laissa un pénible souvenir. En effet, comment oublier ces malheureux blessés emmenés au chenil dans un banneau plein de paille !

C'est la tête de ce redoutable adversaire que vous pouvez encore admirer, vous tous, fidèles invités du Bourg, dans le hall du château.

Et puisque je parlais, il y a un instant, de ce brave La Brisée, il serait injuste de ne pas rappeler à ceux qui l'ont connu combien ce petit homme, rond de partout, au teint coloré, au caractère pas toujours facile, aimait la chasse. Au bois de grand matin, impeccable au rendez-vous, excellent sonneur de trompe, il était actif et servait admirablement bien ses chiens. Son rôle principal était de faire rallier la queue à la tête constamment appuyée par son Maître.

Un jour, en fin de chasse et non pas comme mon compte rendu l'indique par suite d'une erreur, un très gros sanglier était aboyé par les chiens dans les fonds de Tertu où l'on entendait déjà les plaintes des blessés... La Brisée arriva à bride abattue sur le grand fossé de Tertu croyant pouvoir le franchir — comment ?... lui-même n'en savait rien — et tomba pris sous le dos de son cheval ; heureusement, non loin de là se trouvait le garde de M. de Labbey ; il accourut aux cris du malheureux, tira

sa monture par la queue et sauva ainsi La Brisée, déjà à moitié étouffé et gémissant sur plusieurs de ses côtes fortement luxées.

La chasse suivante avait lieu dans les bois de Pelay près de Nonant-le-Pin, distante du rendez-vous d'environ trente kilomètres. La Brisée devait rester au chenil... Il fit si bien que, sans éveiller l'attention, il se trouva à l'attaque du bois de Pelay. Ne pouvant rester inactif, il enfourcha sans permission le cheval de relais du comte Hyppolyte de Falandre et le voilà parti, complètement enivré par la chasse. Inutile de vous dire que le Maître d'Equipage lui passa un savon dont il dut se souvenir longtemps ; mais il avait chassé et pris !!!

Cette chasse du mardi 26 décembre 1911 fut également dramatique. Un beau sanglier, attaqué non loin du château de M. Hauguet, se dirige vers Crennes et l'Etang des Vallées d'où il fait une partie de sa chasse vers le Telliers-Tertu avant de se mettre au ferme derrière l'Etang des Vallées — chasse relativement assez courte mais, à la fin, assez meurtrière.

A un moment donné, pressé par les chiens, le cochon se déplace au pas et fait tête aux chiens en plein découvert, sur les hauteurs des talus de l'étang. A cet endroit, M. de la Marandais ayant mis pied à terre va le contempler, avec sa cravache sous le bras, d'un peu trop près. L'animal le charge aussitôt et lui taille dans sa guêtre une large couture. Plus loin, son fils est également chargé.

Hommes et chiens ne font plus qu'un. L'animal constamment aboyé

et même coiffé par les chiens se dégage et va tenir le ferme dans les buissons d'épines d'où il était sorti, derrière l'étang. Là, le Maître d'Equipage l'attend tout d'abord avec son couteau, puis se fait charger par l'animal et le laisse passer sous lui, en prenant deux bouleaux à sa portée. Plus loin, enfin, le sanglier fut arrêté net par une balle, contrairement aux principes du Vautrait.

Tous ceux qui l'ont suivie se rappellent également cette fameuse chasse de Falaise, comme l'indique le compte rendu du lundi 21 décembre 1908, qui eut lieu sur un parcours de quatre-vingts kilomètres.

Attaqué à Fougy, le sanglier fut pris près de Falaise, à la nuit. Nous couchâmes, mon père et moi, après un copieux repas, à l'hôtel du « Grand Cerf » où tous les veneurs se retrouvaient, sauf le Maître d'Equipage et plusieurs invités qui prirent leur contre-pied pour retraiter en pleine nuit à Tertu.

C'est ainsi qu'appelé au début de 1915 au 27^e dragon, je retrouvai, l'année suivante, sur le front, au 32^e dragon, le lieutenant de Falandre avec qui je passai toute la guerre, puisque nos deux régiments faisaient brigade ensemble.

Constamment, nous nous retrouvions à Tracy-le-Mont, Tracy-le-Val, à l'attaque de Noyon, sur les bords de la Marne, à Fismes, à Dormans, pour évoquer ensemble les souvenirs du passé !

Engagé volontaire, Croix de guerre, adoré de ses hommes, comme tous les grands veneurs, il savait commander et faire son devoir.

UN LIVRE A ACQUÉRIR... ..UNE SOLIDARITÉ A ACCOMPLIR

Après le succès de « VENERIE AUJOURD'HUI »
la Société de Vénérerie propose à ses membres, un nouvel ouvrage :

LE DÉDUIT DE CHASSE

120 photos en noir et couleur, d'Edmond et Louis BOUCHERY
Texte de Joël BOUESSEE

Acheter cet ouvrage, c'est participer à l'action de la Société de Vénérerie, c'est défendre la chasse aux chiens courants

Les commandes doivent être adressées à la Société de Vénérerie, 51, rue Dumont-d'Urville - 75116 Paris

PRIX : 125 F

TIRAGE LIMITÉ